

Dispositif SAD - « Stratégie d'Attractivité Durable »

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2019

Etape	Intervenant·e·s	Dates
Dépôt des projets par les porteurs (chercheurs) sur l'Extranet recherche	Porteurs	Du 27 mai au 24 juin (minuit)
Instruction des dossiers par les établissements sur l'Extranet recherche <i>classement des projets et dépôt d'une lettre de saisine</i>	Etablissements	Du 25 juin au 8 juillet (minuit)
Instruction des dossiers par la Région Bretagne	Région Bretagne	Juillet à septembre
Bureau du CCRRDT Présentation des résultats de l'instruction pour avis consultatif	Région Bretagne & Bureau du CCRRDT	27 septembre (matin)
Diffusion de la liste provisoire des projets retenus aux établissements <i>(sous réserve du vote de la commission permanente)</i>	Région Bretagne	Fin septembre/début octobre
Activation de la liste complémentaire en cas d'abandons de projets après sélection et consolidation définitive	Région Bretagne	Octobre
Vote des subventions par projet par la commission permanente du Conseil régional	Région Bretagne	2 décembre
Envoi des notifications et des arrêtés aux établissements	Région Bretagne	Décembre
Démarrage des projets <i>(la date de signature du contrat de travail du·de la post-doctorant·e faisant foi)</i>	Porteurs & post-doctorant·e·s	A compter de la date de notification de l'arrêté (<i>sauf date antérieure indiquée dans la demande et validée par la Région</i>) et au plus tard le 4 janvier 2021